

A T T E S T A T I O N

KIBUNGO



4728

Je soussigné d'Arianoff Administrateur territorial à Kibungu,
atteste par la présente que Monsieur RENARD
a passé ce jour, d'une façon satisfaisante, l'examen de pilotage, d'une voi-
ture automobile préalable à la délivrance d'un permis de conduire et qu'il
a justifié connaître le Règlement de la Police de roulage.-

Rwinkwavu, le 21 novembre 1950.

L'Administrateur territorial

d'ARIANOFF.